



Extrait de délibération

Identifiant
2020-11-02

Bureau syndical 2 Novembre 2020 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt le lundi 2 novembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 29 octobre 2020
Nombre de délégués en exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 3 (visio)
Votants : 8

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier (visio)
Vice-Présidents :	BIRONNEAU Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	, BRESCIA Nathalie (visio)
Membres :	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, SAUZE Magalie	BOUCHER Hervé-Loïc (visio)

Convention Pays de Gâtine / CARUG 2020 pour le poste Médiateur culturel

Cette mission de développement culturel et d'appui technique aux porteurs de projets sur le Pays de Gâtine est assurée par le CARUG. Ce dernier apporte son soutien aux communes, associations et autres porteurs d'événements culturels. Il accompagne et conseille également les collectivités dans leurs projets d'équipements culturels.

Afin de continuer à mener à bien cette mission d'animation et d'assistance technique, le Pays de Gâtine et le CARUG ont signé en 2019 une convention de partenariat. Elle précise que le poste est financé par le biais d'une subvention annuelle de 25 000 € versée par le Pays de Gâtine au CARUG. Cette subvention ne bénéficie plus du cofinancement régional.

Le Bureau syndical décide de renouveler cette convention en 2020 selon les mêmes modalités que 2019, et d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat pour le poste de médiateur culturel avec le CARUG pour l'année 2020.

Fait à Parthenay, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD